



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8340^e séance

Mercredi 5 septembre 2018, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Adom
Éthiopie	M ^{me} Guadey
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

La situation au Nicaragua

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

La situation au Nicaragua

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Costa Rica, du Nicaragua et de la République bolivarienne du Venezuela à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue au Ministre des relations extérieures du Nicaragua, S. E. M. Denis Ronaldo Moncada Colindres.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Gonzalo Koncke, Directeur de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, et M. Felix Maradiaga, leader de la société civile et ancien Secrétaire général du Ministère de la défense du Nicaragua.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Koncke.

M. Koncke (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir invité le Secrétariat général de l'Organisation des États américains (OEA) à participer à cette séance d'information du Conseil de sécurité et à rendre compte de l'action que le Secrétariat général de l'OEA a menée et mène actuellement au Nicaragua, ainsi qu'à présenter la perspective de l'organisation régionale sur cette situation. Je voudrais également transmettre au Conseil les salutations du Secrétaire général de l'OEA, M. Luis Almagro.

La situation au Nicaragua, qui est caractérisée par la mort, la violence, la répression, une crise politique et une crise sociale, est une source de vives préoccupations dans les Amériques. Le Secrétariat général de l'OEA est bien au fait de la situation qui règne dans ce pays, qui, selon la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), a coûté la vie à 322 personnes depuis le 18 avril, dont 23 enfants et adolescents. Des centaines de personnes ont également été arrêtées.

Nous déplorons en outre le décès de 21 policiers, entre le 18 avril et le 24 août. Le nombre de décès dans le pays a tragiquement augmenté. Encore une fois, selon la CIDH, on comptait 76 décès à la fin du mois de mai, 212 en juin, 264 en juillet et 322 à la fin d'août, comme je l'ai indiqué. Comme cela devient l'habitude malheureusement, le Secrétariat général de l'OEA présente ses condoléances aux familles et aux proches des victimes.

Comme chacun le sait, le Secrétariat général de l'OEA suit de près la situation, avec une inquiétude croissante, s'agissant des pertes en vies humaines, de la détérioration de la démocratie et de la coexistence politique et sociale dans le pays, ainsi que de leurs répercussions déplorables sur la situation économique, qui touchent de façon disproportionnée les plus pauvres. Depuis le 18 avril dernier, l'OEA, conformément à sa Charte et à la Charte démocratique interaméricaine, a mobilisé les outils à sa disposition en faveur de la paix, de la démocratie, de l'état de droit, de la justice, de la vérité et du rétablissement des institutions nationales. En effet, dans ce contexte, le Secrétaire général Almagro a obtenu l'autorisation du Gouvernement nicaraguayen pour que la CIDH puisse se rendre dans le pays. Cette visite s'est déroulée du 17 au 21 mai et a débouché sur 15 recommandations qui constituent la base des mesures visant à rétablir le respect et la promotion des droits de l'homme. Par ailleurs, le 30 mai, le Secrétaire général a signé avec le Gouvernement nicaraguayen et le Secrétaire exécutif de la CIDH un document portant création du Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants, qui fait l'objet de la recommandation numéro 3 du rapport préliminaire de la CIDH.

Par ailleurs, le Mécanisme spécial de suivi pour le Nicaragua (MESENI) a été créé dans le pays en application de la recommandation 15 du rapport préliminaire, avec le mandat, comme son nom l'indique, de suivre en permanence la situation des droits de l'homme. De même, le Secrétariat général de l'OEA a travaillé avec le Gouvernement nicaraguayen à élaborer les nécessaires réformes électorales qui dégageront des solutions démocratiques à travers le vote populaire.

Le Conseil permanent de l'OEA a formulé sa position sur la situation au Nicaragua dans la résolution 1108/18 du 18 juillet, par laquelle, entre autres choses, il a réaffirmé

« sa vigoureuse condamnation et sa grave préoccupation devant tous les actes de violence, de répression, et les violations des droits de

l'homme commis par la police, les groupes de police parallèle et autres éléments à l'encontre du peuple nicaraguayen, comme la CIDH en a fourni les preuves; encourager la prise de mesures visant à identifier les individus responsables à travers les procédures légales adéquates; et exiger que les groupes de police parallèle soient dissous. »

De même, le Conseil permanent a créé un groupe de travail composé des représentants de 12 pays afin de trouver des solutions à un problème qui préoccupe la région entière.

Il est regrettable que la situation dans le pays ne se soit pas améliorée sur le plan de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de la coexistence sociale et politique. Les 322 décès que j'ai cités sont le résultat de la répression, de la violence, des actions de groupes armés progouvernementaux irréguliers et de violations des droits de l'homme. Dans son rapport du 22 juin, la CIDH a conclu que l'État du Nicaragua avait porté atteinte aux droits à la vie, à l'intégrité de la personne, à la santé, à la liberté individuelle, à la liberté de réunion et d'expression, et à l'accès à la justice. La Commission a jugé particulièrement troublants

« les assassinats, les exécutions extrajudiciaires, les sévices, les possibles actes de torture et les détentions arbitraires dont sont principalement victimes les jeunes ».

Les conclusions de la CIDH concernant les violations répétées privent le Gouvernement nicaraguayen de sa légitimité. Le Secrétariat général de l'OEA estime que ce processus de délégitimation doit prendre fin dès que possible.

Comme le Secrétaire général Almagro l'a indiqué, toute solution au Nicaragua exige incontestablement la paix, la vérité, la justice et la démocratie. Pour garantir paix et justice, il faudra que le Gouvernement nicaraguayen facilite et assiste le travail du Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants (GIEI) et du MESENI, leur donne libre accès aux lieux qu'ils veulent visiter, aux documents et dossiers à consulter, leur concède garanties et facilités, leur fournisse les réponses prescrites de l'État, et ne fasse pas obstacle à leur activité. Telles sont les exigences fondamentales que le Secrétariat général de l'OEA a présentées au Gouvernement nicaraguayen.

Dans le même sens, le Secrétariat général de l'OEA affirme qu'il ne peut y avoir au Nicaragua de solution authentique à moins d'écouter la voix du peuple grâce

à la tenue d'élections libres, équitables, démocratiques et transparentes, conformément aux normes du continent américain. À cet égard, le Secrétariat général demande de nouveau au Gouvernement nicaraguayen de reprendre et d'accélérer le travail en cours, en collaboration avec l'État du Nicaragua, afin de garantir que les réformes électorales pertinentes seront achevées d'ici janvier 2019, comme convenu par les deux parties.

Le Secrétaire général Almagro a ouvertement fait connaître son opinion que la tenue plus opportune d'élections sera déterminante et représente une solution authentique à la crise de la démocratie dans le pays. Dans les situations où polarisation et tension atteignent leur plus haut point, le chemin à suivre passe par la validation de la voix du peuple exprimée dans les urnes. La date des élections doit être fixée d'un commun accord par les Nicaraguayens – il n'y a pas d'autre moyen –, mais nous croyons capital de consulter les sources du pouvoir politique. Il importe que le Gouvernement et l'opposition, représentée par l'Alliance civique pour la justice et la démocratie, étudient de nouveau la possibilité d'avoir des entretiens qui pourraient aboutir à des accords conclus de bonne foi entre les parties, entretiens auxquels il serait capital que participe la Conférence épiscopale nicaraguayenne.

Pour terminer, le Nicaragua est parvenu à une croisée des chemins, et la paix, la démocratie et l'avenir en dépendent. Nous croyons qu'il n'aurait pas été nécessaire d'en venir là parce que le système interaméricain possède des outils qu'il avait mis à la disposition des Nicaraguayens pour trouver des solutions, notamment des réformes électorales et un suivi électoral permettant de discerner la volonté du peuple nicaraguayen, tandis que le GIEI et le MESENI promeuvent la vérité et la justice. La clef de la situation est entre les mains du Gouvernement nicaraguayen, de qui dépendent la prise de décisions et les gestes démocratiques qui restaureraient les institutions du pays et ouvriraient la voie à l'état de droit. Après le 18 avril, nous ne pouvons pas nous servir des outils qui ont conduit à la tragédie, parce qu'il en résulterait un affrontement plus vaste et davantage de souffrances pour le peuple.

Il est nécessaire d'appliquer des mécanismes conduisant irréversiblement à la démocratie, qui rendront au peuple nicaraguayen la possibilité de choisir et de ranimer la coexistence politique. À cette croisée des chemins, le Gouvernement nicaraguayen peut opter pour la renaissance des institutions démocratiques. Il est encore temps. Ne pas le faire, c'est choisir le mauvais

chemin pris par d'autres pays de la région qui sont tombés entre les mains de gouvernements dictatoriaux; l'état de droit et la démocratie n'existent plus, les peuples connaissent la misère, la désintégration de la société et de la famille, et l'émigration.

Dans les Amériques, en particulier, les crises de la démocratie et des droits de l'homme n'affectent pas seulement le pays qui en est affligé. L'exemple de la crise migratoire déclenchée par le régime vénézuélien doit servir d'avertissement. Le Nicaragua n'est pas en position d'endurer l'aggravation d'une crise sociale, économique et politique. Dans le même temps, nous, au Secrétariat général de l'OEA, pensons que l'Amérique centrale n'est pas en position d'endurer l'aggravation d'une crise de la démocratie et des droits de l'homme au Nicaragua qui amplifierait les facteurs migratoires, encouragerait l'activité des bandes criminelles et finirait par générer des facteurs nuisibles à la stabilité et à la sécurité de la région.

C'est pourquoi le Secrétariat général de l'OEA continuera de recommander la recherche de solutions pour le pays. Nous réaffirmons au Gouvernement nicaraguayen qu'il est nécessaire d'avancer de concert dans la réforme électorale, de se mettre d'accord sur un calendrier électoral, de faciliter les tâches du Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants et du Mécanisme spécial de suivi pour le Nicaragua, et de reprendre le dialogue, cela afin d'instaurer la paix, la justice et le respect des droits de l'homme dans le pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Koncke de son exposé. Nous lui sommes obligés d'avoir pris beaucoup de temps pour venir informer le Conseil de la situation au Nicaragua. Nous remercions aussi l'Organisation des États américains d'intervenir et d'assumer la charge d'une situation survenue dans la région et qui nous cause de l'inquiétude.

Je donne maintenant la parole à M. Maradiaga.

M. Maradiaga (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, du leadership dont vous donnez l'exemple en inscrivant la situation au Nicaragua à l'ordre du jour.

Peu de nations au monde ont eu autant de difficultés que le Nicaragua dans leur recherche de la paix. Le conflit armé dont nous avons souffert dans les années 1980, qui a fait des milliers de morts et déstabilisé toute l'Amérique centrale, est encore frais dans notre souvenir. Au long de son cycle de conflits, le Nicaragua a reçu l'aide de la communauté internationale

quand trop de sang avait déjà été versé. Je viens devant le Conseil pour faire sentir l'urgence d'une situation qui menace la paix et la sécurité de toute une région, comme le montre clairement l'exode de plus de 23 000 réfugiés nicaraguayens qui, en moins de quatre mois, ont dû quitter leur pays pour le Costa Rica voisin.

Je sais par ma propre expérience ce que sont les conséquences d'un conflit qui échappe à tout contrôle et se diffuse à travers toute une région alors qu'il eût été possible de le prévenir en faisant usage des instruments autorisés par la Charte des Nations Unies et le système interaméricain. Quand j'avais 12 ans, je vivais dans un camp de réfugiés au Texas après avoir traversé seul, sans papiers, la frontière entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique, essayant d'échapper au conflit armé au Nicaragua. Je suis retourné au Nicaragua en 1990, rempli d'enthousiasme pour la reconstruction de mon pays.

Les expériences de mon enfance ont dicté mon attachement aux droits de l'homme, au désarmement et à la non-violence. C'est ainsi qu'en 2003 je suis devenu titulaire d'une bourse d'études des Nations Unies sur le désarmement et que j'ai suivi un programme ici, au Siège. Peu de temps après, je suis retourné au Nicaragua et ai mis sur pied un programme universitaire pour former dans mon pays des animateurs de mouvements de jeunesse aux principes de la culture de paix.

C'est en raison de mes contacts en tant que professeur d'université que, le soir du 20 avril, j'ai reçu des appels désespérés de plusieurs de mes étudiants. L'un de ces appels, avec le fracas d'armes à feu à l'arrière-plan, me déchire encore le cœur. Ils me disaient : « Professeur, ils sont en train de nous tuer – aidez-nous! » Ce jour-là, des centaines de jeunes étudiants s'étaient réfugiés dans la cathédrale de Managua, après que la police nicaraguayenne eut tiré sans discrimination sur les manifestants. Cet après-midi-là, Alvarito Conrado, un garçon de 15 ans qui était sorti pour donner de l'eau aux étudiants, a été abattu d'une balle dans le cou.

Dans les semaines qui ont suivi, j'ai observé, impressionné, des dizaines de milliers de personnes descendre pacifiquement dans la rue pour manifester pour leurs droits civils. Comme des milliers de Nicaraguayens, en avril, j'ai rejoint des groupes improvisés pour aider les blessés qui n'étaient pas acceptés dans les hôpitaux publics. La présente séance ne suffirait pas pour que je parle de la douleur que j'ai ressentie à la vue de tant de jeunes gens abattus par balles par des tireurs d'élite. Le 30 mai, lors de la

marche de la Fête des mères, j'ai vu le cerveau d'une adolescente exploser sous mes yeux sous l'effet d'une balle. J'ai moi-même survécu à une attaque le 28 mai, lorsque des paramilitaires ont tenté de me tirer dessus à quelques mètres de mon bureau.

L'un des éléments les plus inquiétants de cette crise est la criminalisation de la protestation civique, par la création d'une loi antiterroriste qui qualifie de terrorisme toute action de protestation citoyenne. L'une des premières dénonciations officielles a été faite à mon encontre, lorsque le 3 juin dernier, alors que j'étais à Washington pour participer à des réunions avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme, l'appareil policier au service du Gouvernement m'a accusé de terrorisme et de crime organisé. Cette accusation a signifié pour moi une sorte de condamnation à mort, car depuis ce jour, des centaines de menaces de mort ont été proférées à mon encontre, et des policiers et des paramilitaires ont encerclé mon domicile et mon lieu de travail et ont intimidé mes proches.

Le 11 juillet, un groupe d'au moins 20 paramilitaires a arrêté ma voiture, et lorsqu'ils m'ont reconnu, ils m'ont obligé à sortir du véhicule et m'ont retenu avec mes passagers, braquant sur moi en des fusils AK-47 et d'autres armes de gros calibre. Ils m'ont demandé si j'étais prêt à mourir. Dans une vidéo qu'ils ont eux-mêmes filmée, qui est devenue virale, ils m'ont libéré indemne en déclarant : "Remercie le Commandant Ortega que tu sois toujours en vie". Ils ont dit qu'ils n'avaient pas encore la permission de me tuer. Cependant, le 13 juillet, alors que j'étais en réunion privée avec des étudiants dans la ville de León, plus de 30 personnes ont fait interruption dans la salle de réunion pour me donner des coups qui m'ont causé plusieurs fractures. Alors que je subissais cette attaque de groupes proches du parti au pouvoir, j'avais à l'esprit les mêmes sentiments de douleur que ceux que j'avais éprouvés à mes 12 ans, lorsque j'avais traversé la frontière, nageant dans une rivière presque gelée et sentant que je perdais le droit de vivre en paix dans le pays même où j'étais né.

Malgré toute cette douleur, j'ai l'occasion de livrer ce témoignage devant le Conseil. Les voix de centaines de Nicaraguayens ont été réduites au silence à jamais. Plus de 300 personnes, selon des estimations assez conservatrices, ont été assassinées, dont mon ami le journaliste Ángel Gahona, qui a reçu une balle dans la tête au début de la crise. Mon collègue Crishtian Fajardo et son épouse, María Adilia, qui est aussi une collègue, sont en prison, de même que les dirigeants du

Mouvement paysan, Medardo Mairena et Pedro Mena, ainsi que M^{me} Irlanda Jerez, les leaders estudiantins Levis Rugama, Yaritza Mairena, Victoria Obando, Edwin Carcache, Alejandro Centeno et 240 autres militants, qui sont en prison pour avoir participé aux manifestations. Et le nombre de prisonniers politiques ne cesse de croître.

Aujourd'hui, le Nicaragua est devenu une immense prison qui prétend être un lieu sous contrôle. Pourtant, chaque jour, il y règne un climat de terreur et de persécution aveugle. Des personnes armées masquées, accompagnées de policiers, font irruption dans l'intimité des foyers nicaraguayens, sans aucune ordonnance judiciaire. Pour elles, trouver un drapeau bleu et blanc, qui est le drapeau national, est un crime. Les défenseurs des droits de l'homme et les chefs religieux de toutes confessions sont persécutés et menacés de mort. Des groupes paramilitaires envahissent des propriétés privées, arrêtent des citoyens au hasard et leur prennent leurs téléphones portables. La moindre découverte dans un téléphone d'un tweet ou d'un message contre le Gouvernement est synonyme d'emprisonnement et de graves méthodes de torture, telles que l'amputation des organes génitaux ou la pénétration anale forcée d'hommes et de femmes en utilisant des objets tels que des pistolets et des fusils de guerre. Nous avons aujourd'hui à Washington des médecins qui témoignent sous serment des diagnostics qu'ils ont faits de ce genre de violations. Le Nicaragua est en train de devenir un pays sans espoir.

Je comprends que le monde souffre de diverses crises qui obligent la communauté internationale à hiérarchiser ses efforts, et j'exprime ma solidarité à cet égard. Cependant, depuis plus d'une décennie, le régime de Daniel Ortega profite d'être en dehors des radars de la communauté internationale. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation qui, en plus de provoquer des atrocités généralisées sans précédent au Nicaragua, entraîne une instabilité dangereuse dans une région instable du monde. Il ne s'agit pas simplement d'une nouvelle crise des droits de l'homme, qui peut être réglée en interne. Il existe une politique étatique de violations massives et systématiques contre la population civile sans armes. Le Nicaragua est une bombe à retardement. Chaque jour, des crimes contre l'humanité sont commis et créent l'environnement propice à un conflit interne de plus grande ampleur, qu'il est encore temps de prévenir. Cela exige l'attention voulue de l'ONU pour assurer la paix et la sécurité avant qu'il ne soit trop tard.

Prenant note du mandat du Conseil de sécurité, j'appelle cet organe à envisager d'adopter une résolution spécifique sur la situation critique au Nicaragua. Je demande aux États Membres d'allouer des ressources et de créer des mécanismes de surveillance pour le cas du Nicaragua et pour le désarmement des groupes paramilitaires. Je recommande à l'ONU d'accompagner le processus de rétablissement de l'état de droit au Nicaragua. Je laisse le Conseil avec le cri d'une nation du monde, petite par la taille, mais immense dans son désir d'avoir une nouvelle chance pour la paix et la justice.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je tiens à dire que c'est la raison pour laquelle nous avons convoqué la présente séance du Conseil de sécurité, parce que la communauté internationale doit prêter attention à la situation au Nicaragua. Je remercie M. Maradiaga d'avoir donné voix au chapitre au peuple nicaraguayen et d'avoir pris le temps de participer à la présente séance. Il est important pour nous d'entendre sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de la délégation des États-Unis à la présidence du Conseil, et vous souhaiter plein succès.

Toutefois, je ne commencerai pas ma déclaration en vous exprimant ma gratitude d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui, mais plutôt en affirmant notre ferme position à cet égard. La Fédération de Russie s'oppose catégoriquement à un examen de la situation au Nicaragua par le Conseil de sécurité. Nous avons de sérieuses inquiétudes quant aux orateurs invités. Je ne suis pas certain que les membres du Conseil qui ont appuyé le format de la séance d'aujourd'hui comprennent les conséquences potentielles que cela aurait si ce type de pratique devait se poursuivre. Quel message le Conseil de sécurité peut-il envoyer s'il est clairement divisé sur une question particulière? Quelle valeur ajoutée cela apporte-t-il à notre discussion globale? Le Conseil a-t-il vraiment pour mandat de faire pression sur les autorités d'un État souverain pour l'obliger à introduire des changements, quels qu'ils soient, et d'être ainsi de connivence avec des forces antigouvernementales? Après la discussion d'aujourd'hui, la polarisation au Nicaragua ne peut que s'aggraver. Il est difficile de ne pas croire que c'est ce que les initiateurs de la séance d'aujourd'hui avaient pour dessein.

Selon nous, cela est dû au fait que certaines personnes ne peuvent accepter qu'il existe dans le monde des États capables de mener des politiques autonomes et indépendantes dans l'intérêt de leurs citoyens sans flatter les ambitions régionales de grandes puissances. Au lieu d'établir des relations avec ces États sur la base du respect mutuel, elles s'empressent toutes d'infliger le maximum de dégâts à leurs économies afin de provoquer des troubles sociaux et de fomenter l'intolérance dans le seul but d'obtenir un changement de régime. Il est extrêmement regrettable que des organisations internationales et régionales s'impliquent dans ces processus.

Les initiateurs du débat d'aujourd'hui tentent de faire fi du fait que, grâce aux efforts du Gouvernement, la situation dans le pays s'est récemment stabilisée. Les divergences persistantes doivent être résolues par un dialogue direct et pacifique, sans pression destructrice de l'extérieur. Et je tiens à le répéter une fois de plus : il est évident pour nous que la question du Nicaragua n'a pas sa place à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Le Conseil est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et la situation politique intérieure au Nicaragua ne pose pas ce genre de menaces. Il s'agit plutôt d'un exemple édifiant et triste d'ingérence extérieure destructrice. Et ce que nous avons entendu au début de la séance de ce matin nous oblige à conclure que le Conseil de sécurité semble devenir une sorte de tribunal pour le Nicaragua.

Si l'on croit les propos des initiateurs de cette séance, un auditeur peu averti pourrait avoir l'impression que les États-Unis se soucient vraiment des Nicaraguayens. Ce n'est toutefois un secret pour personne que les relations subversives de Washington avec Managua ont une longue histoire. L'ingérence manifeste des États-Unis dans les affaires intérieures du Nicaragua a été confirmé par la décision du 27 juillet 1986 de la Cour internationale de Justice de La Haye concernant l'affaire dite Iran-Contra, lorsque les États-Unis ont tenté de contourner leurs propres lois pour financer les insurgés nicaraguayens.

Et comme la présidence américaine du Conseil a invoqué une logique régionale pour inscrire la question nicaraguayenne à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, nous ne devons pas oublier de mentionner quelques exemples de l'ingérence de Washington dans les affaires intérieures d'autres États d'Amérique latine également. Les Cubains n'ont jamais oublié l'invasion de la baie des Cochons; les Chiliens n'oublieront probablement

jamais le rôle que les États-Unis ont joué dans le renversement du Gouvernement de Salvador Allende et, à ce jour, les Vénézuéliens sont toujours confrontés directement aux menaces du recours à la force militaire, ce qui constituerait une violation grave de la Charte des Nations unies. Et tout cela est loin d'être le bilan complet des agissements de Washington dans cette seule région. Je n'ai même pas abordé les épisodes précédents, ni la doctrine Monroe, qui, il est vrai, n'a pas été appliquée à l'Europe depuis longtemps. Les peuples d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et du Pacifique ont également des choses à dire sur cette question. Dans le contexte de cette politique dictatoriale, que vous ne vous donnez même pas la peine de déguiser, Madame la Présidente, vos accusations concernant l'ingérence mythique de pays tiers dans la vie politique intérieure des États-Unis avec le soi-disant objectif de saper la grande démocratie américaine sont particulièrement maladroites.

Aux Nations Unies, nous parlons beaucoup de l'importance de la prévention des conflits. Et nous entendons souvent dire que la situation des droits de l'homme est un indicateur de crises imminentes. En fait, comme nous en sommes une fois de plus convaincus aujourd'hui, l'ingérence flagrante dans les affaires d'un État souverain a remplacé la diplomatie dite préventive et discrédité la notion même de diplomatie préventive. La réalité nous donne de plus en plus d'exemples du fait que le concept de violation des droits de l'homme en tant qu'indicateur de conflit est un concept trompeur et hypocrite. Le plus souvent, la réalité est tout le contraire : ce sont les conflits, y compris ceux qui surgissent de l'extérieur, qui entraînent de graves violations des droits de l'homme. N'intervenons donc pas dans les processus internes des États souverains. Après tout, vous êtes toujours vous-même en train d'exhorter tout le monde à ce sujet, Madame la Présidente. Ou est-ce seulement les autres qui n'ont pas le droit de le faire?

Nous demandons à Washington de renoncer à ses traditions coloniales visant à faire pression sur la situation au Nicaragua, et en particulier à ceux qui lui sont spécifiquement destinés, tels que sa loi sur la conditionnalité des investissements au Nicaragua (Nicaraguan Investment Conditionality Act), ses restrictions en matière de visas et autres sur les fonctionnaires nicaraguayens et l'abolition du statut de protection temporaire des migrants du Nicaragua. Et si les États-Unis sont réellement préoccupés par la situation des citoyens nicaraguayens, il serait logique de lever les restrictions économiques qui leur ont été imposées pour des raisons politiques. Nous espérons sincèrement que

toutes les forces politiques du Nicaragua feront preuve de bon sens et s'emploieront sans relâche à instaurer une coopération constructive et respectueuse dans le cadre des lois et de la Constitution en vigueur.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Gonzalo Koncke, Chef de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, et M. Felix Maradiaga pour leurs précieux exposés. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à notre séance à M. Denis Moncada Colindres, Ministre des relations extérieures du Nicaragua.

Nous sommes ici aujourd'hui en l'absence de consensus entre les membres du Conseil de sécurité sur la tenue de cette séance. À cet égard, nous prenons note de l'Article 34 du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, qui dispose que

« Le Conseil de sécurité peut enquêter sur tout différend ou toute situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend, afin de déterminer si la prolongation de ce différend ou de cette situation semble devoir menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. »

Cela montre bien que le Conseil de sécurité a pour rôle d'appliquer la diplomatie préventive afin de prévenir les conflits et de faire face aux situations et crises le plus tôt possible s'il y a des signes précurseurs de conflits susceptibles de mettre en danger la paix et la sécurité internationales, conformément à son mandat énoncé à l'Article 24 de la Charte.

Les organisations régionales et sous-régionales jouent également un rôle essentiel dans le traitement des questions régionales avant qu'elles ne dégénèrent, comme le prévoit l'Article 52 de la Charte, qui leur permet de traiter les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales à condition que ces activités soient conformes aux buts et principes des Nations Unies. Le Conseil de sécurité dispose de toutes les mesures préventives prévues par la Charte afin de pouvoir faire face aux crises à un stade précoce et souvent prévenir les conflits et la déstabilisation. La diplomatie préventive a été l'une des priorités de l'État du Koweït au cours de son mandat au Conseil, car nous pensons que le règlement des troubles et des crises à un stade précoce peut éviter d'énormes pertes sur les plans financier, économique et politique, et surtout des pertes en vies humaines.

Nous sommes préoccupés par les récents événements au Nicaragua et regrettons la violence et les nombreux morts et blessés. Nous soulignons qu'il importe de demander des comptes aux auteurs de ces actes et d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir. Nous appelons les parties concernées à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous demandons également instamment qu'un dialogue national soit lancé de bonne foi, visant à trouver une solution pacifique à la crise et à éviter les répercussions qui pourraient affecter la sécurité et déstabiliser le Nicaragua et la région. Cela devrait se faire en tenant compte de l'intérêt du pays et du droit du peuple à vivre dans la liberté et la dignité. Nous exhortons donc le Gouvernement nicaraguayen à continuer de prendre les mesures nécessaires pour désamorcer les tensions et à coopérer avec toutes les parties concernées, y compris l'Organisation des États américains, afin de traverser cette période difficile.

L'État du Koweït souligne qu'il importe d'agir sur la base des principes établis par le droit international pour faire face à de telles situations. Nous soulignons également notre attachement sans réserve aux principes énoncés à l'Article 2 de la Charte, qui exigent le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, Madame la Présidente, et je tiens donc à vous féliciter, vous et votre équipe, pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de septembre. Je remercie également M. Koncke, de l'Organisation des États américains (OEA), pour son exposé instructif, et M. Maradiaga pour son témoignage poignant.

Je pense que l'Ambassadeur du Koweït a très clairement exposé le cadre juridique prévu par la Charte des Nations Unies pour expliquer pourquoi nous tenons ce débat aujourd'hui, et nous sommes reconnaissants à la délégation des États-Unis d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour du Conseil. Je ne vais pas revenir sur ce cadre juridique, car à mon avis, l'Ambassadeur Alotaibi en a très bien rendu compte, mais je tiens à dire qu'il est juste que le Conseil soit informé par l'organisation régionale concernée des préoccupations de cette organisation et de la crainte que cela ne commence à avoir des répercussions dans toute la région. Il me semble que nous ne devons pas laisser le Conseil de sécurité se retrouver au stade où il serait réticent à entendre une organisation régionale lui faire part de ses

préoccupations quant à ce qui est en train de se produire sur le territoire dont elle est responsable.

Mais surtout, je crois que nous devons également garder à l'esprit que le Gouvernement nicaraguayen a expulsé un organisme des Nations Unies – le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. J'estime qu'il s'agit là d'un fait très important, indépendamment des aspects relatifs aux organisations régionales et au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Le Conseil doit défendre les entités des Nations Unies. Par conséquent, même s'il n'y avait pas d'autre raison, nous serions favorables à l'examen de cette question aujourd'hui.

Enfin, je note qu'une situation de réfugiés a été créée. Par définition, les réfugiés franchissent les frontières internationales. Il est donc pertinent que le Conseil débâte des répercussions de cet acte, qui, d'une part, pourrait ou non constituer un acte hostile, mais qui risque également de déstabiliser la paix et la sécurité internationales. Je ne suis pas en train de qualifier cet acte de déstabilisateur mais, comme nous l'a dit le représentant du Koweït, le Conseil est tenu d'enquêter sur les situations susceptibles d'avoir ce genre d'effets – et j'insiste sur le mot « susceptibles ». Il me semble que c'est exactement ce que nous faisons aujourd'hui.

Mon gouvernement suit de très près les événements au Nicaragua. Nous déplorons les pertes en vies humaines survenues depuis le début des manifestations en avril, et nous demandons qu'il soit mis fin à la violence et que le Gouvernement nicaraguayen respecte ses obligations internationales en matière de droits de l'homme. Parmi ces obligations figurent notamment le respect du droit des personnes de s'exprimer librement et de manifester de manière pacifique et légale. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que les autorités et les forces paramilitaires progouvernementales font un usage excessif de la force contre le peuple nicaraguayen.

Nous appelons le Gouvernement nicaraguayen à démobiliser les groupes paramilitaires et à mettre fin à la répression à l'encontre de ses citoyens. Nous sommes alarmés par les nombreuses informations dont nous avons pris connaissance et qui suscitent des préoccupations relatives aux droits de l'homme. Il s'agit notamment de l'utilisation de balles réelles contre les manifestants. Nous demandons que ces informations fassent l'objet d'enquêtes minutieuses.

Préserver la liberté de la presse est toujours important, mais c'est particulièrement le cas pendant les

périodes de troubles. Nous exhortons le Gouvernement nicaraguayen à respecter cette liberté et à autoriser la presse indépendante à faire son travail librement, sans persécutions ni harcèlement. En outre, nous jugeons très préoccupantes les informations faisant état de violence à l'encontre des organes de presse indépendants, de leurs journalistes et de leurs familles.

Je tiens également à exprimer notre vive inquiétude au sujet des informations faisant état de détentions arbitraires de contestataires. Là encore, nous demandons instamment au Gouvernement nicaraguayen de respecter le droit des détenus à un procès équitable, à une procédure régulière et à une défense en bonne et due forme, ainsi que les droits de leurs familles.

En ce qui concerne l'avenir, je crois que nous avons tous conscience que les difficultés au Nicaragua ne pourront être surmontées que par un dialogue constructif et sans exclusive qui réponde aux préoccupations légitimes des manifestants. Le Royaume-Uni a trouvé encourageante l'ouverture d'un dialogue national en mai. Nous saluons le rôle que la Conférence épiscopale du Nicaragua a pu jouer dans l'organisation de ce dialogue et d'une médiation, mais nous déplorons que ce dialogue ait été souvent interrompu en raison des violences, et il est très regrettable que le Gouvernement ait récemment décidé d'abandonner le processus. Une fois encore, j'exhorte le Gouvernement nicaraguayen à honorer l'engagement qu'il a pris de participer à un dialogue sincère, et notamment à créer les conditions pacifiques nécessaires à la reprise de ce dialogue.

En ce qui concerne l'OEA, le Royaume-Uni appuie son action. Nous appuyons également les efforts entrepris par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, et, cela va sans dire, par l'ONU pour tenter de régler la crise actuelle. Ces organisations ont un rôle important à jouer pour étayer le dialogue et veiller à ce que les transgressions des droits de l'homme fassent l'objet d'enquêtes complètes. J'ai évoqué tout à l'heure l'expulsion de la délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Elle a fait suite à la publication de son rapport sur les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits dans le contexte des manifestations au Nicaragua, et j'appelle le Gouvernement nicaraguayen à revenir sur cette décision et à permettre au Groupe de travail de l'OEA sur le Nicaragua d'entrer dans le pays pour accomplir sa tâche importante. En outre, nous l'exhortons à ne pas entraver le travail du Groupe interdisciplinaire

d'experts indépendants mis sur pied par la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

Pour terminer, je voudrais dire que le rétablissement de la paix et de la sécurité au Nicaragua profitera non seulement au peuple nicaraguayen, mais également à toute la région. Le représentant de la Russie nous a dressé un long inventaire historique. Certes, l'histoire est importante. Elle fournit un contexte. Mais ce n'est pas elle qui nous réunit ici ce jour. Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est pour répondre à tous les arguments que l'Ambassadeur Alotaibi et moi-même avons évoqués en ouverture de séance – nous voulons que la stabilité soit restaurée, nous voulons que la violence cesse, et nous espérons que le Gouvernement nicaraguayen participera à un dialogue inclusif et constructif et veillera à ce que toutes les transgressions des droits de l'homme fassent l'objet d'enquêtes complètes, et nous l'y exhortons.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie personnellement le Royaume-Uni de sa présidence le mois dernier et du travail accompli par sa délégation.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous tenons, pour commencer, à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de septembre. Votre délégation peut compter sur notre appui pour mener à bien son mandat. Nous souhaitons également féliciter l'Ambassadrice Karen Pierce, ainsi que la délégation du Royaume-Uni, pour leur présidence réussie du Conseil au mois d'août. Enfin, nous saluons aussi la présence du Ministre nicaraguayen des relations extérieures.

Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance, et nous remercions M. Gonzalo Koncke, de l'Organisation des États américains (OEA), et M. Félix Maradiaga, représentant de la société civile nicaraguayenne, des informations qu'ils nous ont communiquées sur la situation au Nicaragua.

Ma délégation estime que la tenue de cette séance est pertinente en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, qui dispose, entre autres, que le Conseil doit être tenu pleinement au courant de toute action entreprise par des organismes régionaux pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Pérou observe avec une grande préoccupation la situation au Nicaragua, qui fait l'objet d'un suivi dans le cadre de l'OEA. Nous nous devons de réitérer notre condamnation catégorique des graves faits de violence qui, malheureusement, se sont soldés par des centaines de pertes en vies humaines, des milliers de blessés et

un nombre indéterminé de disparus. Nous jugeons également préoccupants tout en les condamnant tous les actes de répression et les violations des droits de l'homme qui ont été commis par la police et les groupes paramilitaires et qui incluent, comme cela a été signalé, des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des cas de torture et de violence sexuelle dans les centres de détention, ainsi que des attaques visant les membres du clergé et de la presse.

Nous rappelons que ces actes ont été dûment documentés par la Commission interaméricaine des droits de l'homme et, plus récemment, par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, entre autres organismes spécialisés et indépendants. Nous soulignons que, dans leur majorité, les manifestations citoyennes contre le Gouvernement se sont déroulées de manière pacifique. Néanmoins, nous devons également déplorer des agressions visant des fonctionnaires du Gouvernement, des militants du parti au pouvoir et des membres des forces de sécurité.

Le Pérou et le Conseil permanent de l'OEA ont exigé la cessation immédiate des actes de violence et d'intimidation, qui incluent notamment des poursuites sélectives et des détentions arbitraires. Nous réclamons également que les groupes paramilitaires soient démantelés et que les responsables de violations des droits de l'homme répondent de leurs actes dans le cadre de procès équitables. Conformément à sa charte fondatrice, à la Convention américaine relative aux droits de l'homme et à la Charte démocratique interaméricaine – des instruments contraignants auxquels le Nicaragua est partie –, l'OEA a appelé le Gouvernement nicaraguayen et toutes les parties à engager un dialogue en vue de trouver des solutions pacifiques et durables et, partant, de renforcer la démocratie.

Aux fins de contribuer à cet effort, l'OEA a mis sur pied un groupe de travail pour le Nicaragua, auquel le Pérou participe activement aux côtés de 11 autres États membres. Ce groupe a fait part à plusieurs reprises de sa volonté d'engager un dialogue constructif avec le Gouvernement nicaraguayen. Toutefois, nous nous devons de déplorer que, à ce jour, cette volonté demeure lettre morte, et que le Gouvernement nicaraguayen a restreint la coopération qu'il entretenait avec diverses entités du système interaméricain et du système des Nations Unies, notamment avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Le Pérou est profondément préoccupé par le statu quo persistant qui favorise l'impunité, qui a contraint des

dizaines de milliers de Nicaraguayens à chercher refuge dans les pays voisins et qui, à terme, pourrait provoquer de nouveaux actes de violence qu'il faut prévenir. Compte tenu de cela, ainsi que des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son dernier rapport sur le rôle des organisations régionales dans la prévention et le règlement des conflits, nous estimons que les membres du Conseil doivent être dûment informés et doivent pouvoir exprimer leur appui aux efforts de l'OEA visant à promouvoir une solution pacifique et durable au Nicaragua. Par ailleurs, nous voudrions exhorter de nouveau le Gouvernement nicaraguayen à tirer parti des bons offices qui sont offerts et à reprendre le dialogue avec toutes les parties, dans le cadre de son système interne et du système interaméricain, et conformément au droit international et au droit international des droits de l'homme.

Pour terminer, nous voudrions rappeler que l'engagement du Pérou en faveur de la paix, de la stabilité et de la démocratie dans notre région et en particulier au Nicaragua et en Amérique centrale ne date pas d'aujourd'hui et n'est pas étranger à l'histoire du Conseil. En effet, au siècle dernier, dans les années 80, grâce aux efforts déployés par ce qui était connu sous le nom de Groupe de soutien de Contadora, le Pérou a activement contribué à l'instauration d'une paix durable, démocratique et inclusive en Amérique centrale. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement et notre solidarité en faveur du peuple frère nicaraguayen, tout en réitérant notre volonté de contribuer à la recherche de solutions pacifiques et durables et de continuer à consolider le statut de l'Amérique latine et les Caraïbes en tant que région de paix.

M. Delattre (France) : Madame la Présidente, puisque c'est ma première intervention publique dans cette enceinte au mois de septembre, permettez-moi de commencer en félicitant chaleureusement le Royaume-Uni pour sa présidence du Conseil de sécurité au mois d'août et en adressant tous mes vœux de succès à la présidence américaine, qui peut compter sur le soutien résolu de la France et le mien en particulier.

Je souhaite d'abord remercier nos deux intervenants, M. Gonzalo Koncke, Directeur de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, et M. Felix Maradiaga, ancien Secrétaire général du Ministère nicaraguayen de la défense, pour leurs présentations très éclairantes. Je tiens également à saluer la présence parmi nous du Ministre nicaraguayen

des relations extérieures, M. Denis Ronaldo Moncada Colindres.

Depuis avril dernier, nous dénombrons plus de 300 morts et 2000 blessés au Nicaragua à la suite de la répression violente des manifestations et de nombreux incidents. Une fois de plus, le Conseil est confronté à une crise dont les conséquences pourraient affecter la région, notamment en termes de déplacements de personnes, y compris de réfugiés. Il est donc de la responsabilité du Conseil d'apporter son appui et de contribuer, les yeux ouverts, sans idéologie et dans le respect des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, à une diplomatie de prévention des conflits, dans ce cas comme dans d'autres situations de crise. La France a eu l'occasion d'exprimer en public ou en tête-à-tête avec les autorités nicaraguayennes nos attentes en vue d'un règlement pacifique de la situation actuelle. J'insisterai aujourd'hui sur trois aspects de cette crise qui méritent toute notre attention.

Le premier, et sans doute le plus urgent, c'est la fin de la répression. La France appelle le Gouvernement nicaraguayen à mettre un terme aux arrestations arbitraires, à l'usage excessif de la force et à tout type de pression à l'encontre des manifestants, des défenseurs des droits et des personnalités critiques à l'égard du pouvoir, y compris via des groupes violents. Nous condamnons à ce titre fermement les violences perpétrées par des unités paramilitaires, notamment l'enlèvement le 20 août dernier de l'avocat Carlos Cárdenas Zepeda, et également les mesures d'intimidation et les arrestations qui ont visé les représentants d'organisations syndicales et d'organisations de défense des droits de l'homme. Il est de la responsabilité première du Gouvernement d'assurer la sécurité de la population et le respect de ses droits. Toutes les procédures judiciaires lancées contre des personnes arrêtées doivent être menées dans le cadre d'un État de droit, faute de quoi les autorités nicaraguayennes perdent progressivement toute légitimité et menacent au final la stabilité de l'État nicaraguayen. Pour le dire clairement, la France estime plus que jamais que le respect des droits fondamentaux est un pilier de la légitimité et de la stabilité politique, au Nicaragua comme ailleurs.

Mon second point porte sur le dialogue national. La France appelle le Gouvernement nicaraguayen à préserver la voie du dialogue national, mise en œuvre sous les auspices de la Conférence épiscopale du Nicaragua. De ce dialogue national dépendent à la fois une sortie pacifique et négociée de la crise actuelle et des

progrès dans les discussions sur la démocratisation et la justice. Nous ne pouvons que regretter son interruption. Il est à noter que l'Alliance civique pour la justice et la démocratie a officiellement demandé la reprise de ce dialogue et la Conférence épiscopale a récemment manifesté sa disponibilité à poursuivre son travail de médiation. Il revient désormais au Gouvernement nicaraguayen de saisir cette opportunité pour lancer un dialogue national crédible, sans préconditions, avec pour objectif la résolution pacifique de cette crise.

Enfin, une amélioration durable de la situation au Nicaragua repose sur une coopération étroite avec les organisations multilatérales, au premier rang desquelles l'Organisation des États américains et les Nations Unies. À ce titre, la France déplore la décision des autorités nicaraguayennes de demander le départ de la mission du Haut-Commissariat aux droits de l'homme suite à la publication de son rapport sur la situation au Nicaragua. Nous appelons les autorités nicaraguayennes à reconsidérer leur décision et à coopérer avec le Haut-Commissariat, dans le respect de son mandat et dans le respect de son indépendance. Cette coopération est en effet indispensable pour identifier les responsables et les traduire en justice.

La France a ainsi marqué son soutien à la mise en place d'un mécanisme d'enquête internationale, autonome et indépendant, comme l'a recommandé la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). Créé en juin dernier, ce mécanisme spécial de suivi du Nicaragua doit, sous la supervision d'un groupe d'experts internationaux indépendants, faire la lumière sur des faits d'une extrême gravité. Nous saluons également la création d'une Commission de vérification et de sécurité qui devrait inclure 12 membres du dialogue national, des représentants de l'église, de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation des États américains, de la CIDH et de l'Union européenne, pour vérifier la mise en place des conditions de la paix sur le territoire national.

La réalité est que les mécanismes en vue d'une résolution de cette crise non seulement existent mais sont à portée de main. Nous encourageons donc vivement le Gouvernement nicaraguayen à s'en saisir pour remettre le Nicaragua sur le chemin de la prospérité et de la stabilité politique auxquelles aspire le peuple de ce pays.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadrice Pierce et son équipe de leur présidence efficace et efficiente du Conseil le mois dernier. Leur gestion du temps

est très louable. Deuxièmement, nous vous félicitons chaleureusement, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, pour votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je vous assure de l'appui de notre Mission et de mon appui personnel à votre présidence au cours de ce mois au programme ambitieux.

Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée de nous pencher sur la question de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales en ce qui concerne la situation au Nicaragua. Nous remercions M. Gonzalo Koncke et M. Felix Maradiaga de leurs exposés édifiants.

Les peuples du Royaume des Pays-Bas et du Nicaragua entretiennent des relations chaleureuses depuis longtemps. Telle est la base de notre coopération continue avec le Nicaragua et la raison pour laquelle nous avons eu de discussions intenses avec le Ministre Moncada Colindres concernant nos profondes préoccupations quant aux derniers événements survenus au Nicaragua. Nous saluons la présence du Ministre des relations extérieures du Nicaragua au Conseil et nous sommes convaincus que le dialogue est un élément essentiel de la prévention. Nous le remercions de sa présence parmi nous aujourd'hui.

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur trois questions : premièrement, nos préoccupations concernant la situation au Nicaragua; deuxièmement, la question de la prévention; et troisièmement, l'appui aux efforts de médiation.

Mon premier point concerne nos préoccupations au sujet de la situation actuelle. Le Royaume des Pays-Bas est profondément inquiet de l'évolution de la situation au Nicaragua depuis le 18 avril. Plus de 350 personnes ont été tuées et plus de 2 000 ont été blessées depuis lors. Le Gouvernement n'a pas protégé ses civils. Il n'a pas garanti le droit de manifester pacifiquement. Il n'a pas protégé la liberté de la presse. Au contraire, de nombreuses violations graves des droits de l'homme ont été commises, notamment un recours disproportionné à la violence, des exécutions extrajudiciaires et des disparitions. Selon des sources fiables, la majorité de ces crimes ont été commis par des agents de l'État, des groupes paramilitaires et des tiers armés. Nous jugeons particulièrement préoccupantes la violence, la répression et les détentions arbitraires qui ont lieu depuis le début de ces manifestations. En outre, selon certaines indications, l'accès des manifestants aux soins de santé a été entravé, alors que plus de 100 membres

du personnel médical ont été licenciés. Nous avons un message simple : la répression doit cesser.

Cela m'amène à mon deuxième point : la question de la prévention. Nous nous félicitons du fait que nous débattons de la situation au Nicaragua au Conseil de sécurité aujourd'hui, et nous y voyons une occasion de dialogue. Par conséquent, nous saluons l'exposé de M. Maradiaga, et nous attendons avec intérêt la déclaration que prononcera le Ministre Moncada Colindres. L'alerte rapide et la prévention des conflits sont des priorités importantes pour le Royaume des Pays-Bas. Nous estimons que le Conseil de sécurité a un rôle clef à jouer dans la prévention des conflits en s'attaquant à leurs causes profondes, telles que les violations des droits de l'homme. C'est pourquoi le Conseil doit appuyer les efforts de prévention et de médiation concernant la situation au Nicaragua, en vue de pérenniser la stabilité et de promouvoir la paix dans la région.

Cela m'amène à mon troisième point : le rôle des organisations locales et régionales. Selon nous, la participation des acteurs locaux et régionaux est essentielle pour trouver une solution à la crise actuelle. Nous saluons l'action déterminée menée en tant que médiateurs par les évêques de l'Église catholique au Nicaragua. Nous applaudissons aux efforts importants déployés par l'Organisation des États américains (OEA) pour appuyer le dialogue au Nicaragua. Nous nous sommes également félicités que les autorités nicaraguayennes aient rapidement invité le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et l'Union européenne à se rendre au Nicaragua pour appuyer le dialogue.

Toutefois, l'absence de progrès en ce qui concerne le dialogue est préoccupante. Nous regrettons la décision du Gouvernement nicaraguayen de mettre fin à la mission du Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Elle va à l'encontre de l'esprit de dialogue et des principes en vertu desquels les personnes coupables de violations des droits de l'homme doivent répondre pleinement de leurs actes et la justice pour les victimes de violences doit être garantie. Nous attendons des autorités qu'elles examinent sérieusement les conclusions du Haut-Commissaire et qu'elles prennent d'urgence des mesures pour mettre en œuvre les recommandations figurant dans son rapport. Nous exhortons les autorités nicaraguayennes à coopérer pleinement avec les organisations internationales pertinentes et à permettre

l'accès nécessaire aux informations. La conduite d'une enquête indépendante sur les violations des droits de l'homme est primordiale pour trouver une solution durable. Les auteurs de violations des droits de l'homme doivent être traduits en justice.

À cet égard, le Royaume des Pays-Bas appuie les activités de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, ainsi que celles du Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants de l'OEA, qui visent à renforcer les institutions nicaraguayennes et à contribuer aux enquêtes sur les récents événements violents. Nous exhortons le Nicaragua à coopérer pleinement avec l'OEA et avec l'ONU.

Je voudrais terminer ma déclaration en espagnol.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Nous appelons les autorités nicaraguayennes à cesser immédiatement la violence et à protéger leurs citoyens et leur droit de manifester pacifiquement. Nous saluons et encourageons de nouveau la ferme participation de l'OEA et d'autres acteurs régionaux dans l'examen de la situation actuelle. Nous appelons les autorités nicaraguayennes à mettre en œuvre sans délai les recommandations formulées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme et par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, et en particulier à prendre toutes les mesures nécessaires pour réactiver le dialogue sur la démocratisation et la justice. Cela permettra d'avancer sur la voie d'une solution pacifique et durable à la situation au Nicaragua.

La Présidente *(parle en anglais)* : Je suis très impressionnée par la qualité de l'espagnol du représentant des Pays-Bas.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de vous adresser, Madame la Présidente, les chaleureuses félicitations de ma délégation, ainsi que ses vœux de plein succès, pour la présidence du Conseil de sécurité qui échoit à votre pays au mois de septembre. Il me plaît également d'exprimer les remerciements de ma délégation à l'Ambassadrice Karen Pierce et à tous ses collaborateurs, pour la maestria avec laquelle ils ont conduit les travaux du Conseil, ainsi que pour la pertinence des thèmes développés durant le mois d'août, sous la présidence du Royaume-Uni.

Je remercie M. Gonzalo Koncke, Directeur de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), et M. Félix Maradiaga, représentant de la société civile, pour leurs exposés. Je salue la présence

parmi nous du Ministre des relations extérieures du Nicaragua, M. Denis Ronaldo Moncada Colindres.

Depuis le mois d'avril 2018, le Nicaragua est en proie à des manifestations sociopolitiques qui ne semblent guère connaître de répit. Le cycle vicieux des contestations sociales réprimées aurait fait plus de 300 morts et provoqué l'exode de plus de 23 000 Nicaraguayens vers le Costa Rica voisin, où les structures d'accueil peinent à faire face à l'afflux et aux demandes croissantes des réfugiés. Le dialogue pour la paix entre le Gouvernement et la société civile, mené sous les auspices de la Conférence épiscopale du Nicaragua en vue d'une issue pacifique à la crise, n'a, à ce jour, pas abouti aux résultats escomptés. La méfiance réciproque entre pouvoir et organisations de la société civile s'est étendue à l'Épiscopat, accusé par le Gouvernement de partialité en faveur des contestataires, ajoutant ainsi à la complexité de la situation.

Les appels pressants de la communauté internationale à la cessation immédiate des violences, préalable à l'instauration d'un environnement propice à la reprise du dialogue sociopolitique, sont restés vains. De ce point de vue, la récente expulsion du Nicaragua des membres de la mission du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme n'est pas de bon augure. Au regard de l'impasse actuelle et de la détérioration continue de la situation sociopolitique, la Côte d'Ivoire voudrait exprimer ses vives préoccupations quant aux risques d'une aggravation de ce conflit, aujourd'hui de caractère endogène, mais dont les conséquences humanitaires, à la longue, pourraient se révéler sans précédent pour le Nicaragua et les pays voisins. En conséquence, elle exhorte le Gouvernement et les organisations de la société civile à renoncer à la violence et à reprendre sans délai les négociations pour une sortie de crise pacifique dans l'intérêt supérieur du peuple nicaraguayen.

L'histoire récente de l'humanité nous rappelle de nombreux exemples où des crises de basse intensité à l'origine se sont muées en conflits armés, aux conséquences multiformes et souvent tragiques sur le plan humanitaire. Ces drames, qui agitent encore notre conscience collective, sont survenus en raison de l'obstination des parties concernées à ne pas reconnaître la gravité de la situation dans leur pays d'une part, et d'autre part, d'un déficit d'intérêt et d'une absence de mobilisation adéquate de la communauté internationale. Et puisque la diplomatie préventive est unanimement admise comme le moyen le plus efficace de prévention

et de gestion des conflits, mon pays exhorte les Nations Unies et l'OEA à user de la palette d'outils dont elles disposent, dans le cadre d'une approche préventive, afin d'instaurer un dialogue constructif avec et entre tous les acteurs de la crise au Nicaragua.

C'est le sens de notre soutien à la proposition faite par des membres du Conseil, d'inscrire la question nicaraguayenne à notre programme de travail pour le mois de septembre 2018. Mon pays fait ainsi écho à l'appel du Secrétaire général António Guterres à une cessation immédiate des violences et à la relance du dialogue politique inter-nicaraguayen, seul gage d'un retour durable à la paix et à la stabilité.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire demeure convaincue que le retour à une situation apaisée au Nicaragua ne sera possible que par la volonté et l'engagement des Nicaraguayens eux-mêmes à s'approprier les mécanismes existants pour lever les tensions et aussi s'en donner les moyens. Le Conseil a, de notre point de vue, l'impérieux devoir de les y accompagner.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie beaucoup, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance. Je vous offre notre plein appui durant votre présidence, en septembre. Permettez-moi aussi de remercier de leurs exposés M. Koncke et M. Felix Maradiaga. Je salue la présence parmi nous de S.E.M. Denis Moncada Colindres, Ministre nicaraguayen des relations extérieures.

Il y a seulement une semaine, nous avons débattu dans cette salle de la médiation et du règlement pacifique des différends (voir S/PV 8334). Plus de 70 États Membres ont réaffirmé leur attachement à la diplomatie préventive et au règlement pacifique des différends, qu'ils séparent des États ou qu'il s'agisse de conflits internes. Je me limiterai donc à rappeler aux membres du Conseil de sécurité que nous sommes en plein accord avec la politique du Secrétaire général, qui est de donner priorité à la prévention des conflits et de s'attaquer à leurs causes profondes avant qu'ils ne se développent et n'aient un impact irréversible.

C'est notre responsabilité, en tant que membres de la communauté internationale, de ne pas détourner le regard des crises, comme celle qui est en cours au Nicaragua. Loin de nous dérober, il nous faut voir – tout comme le Haut-Commissariat aux droits de l'homme nous invite à le faire dans son récent rapport sur le Nicaragua – la situation actuelle dans un contexte plus

large et réaliser quelles conséquences elle pourrait entraîner dans la région.

La Pologne est gravement préoccupée par l'évolution récente de la situation au Nicaragua. Nous sommes troublés par la répression et la violence, qui ont fait des centaines de morts et des milliers de blessés. Les autorités nicaraguayennes doivent respecter pleinement les normes des droits de l'homme applicables concernant le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression. Rien ne justifie un recours excessif et disproportionné à la force contre des manifestants pacifiques, comme rien ne justifie non plus le harcèlement et l'intimidation de militants civils et politiques.

Les organisations régionales font souvent la preuve de leur plus grande efficacité dans la médiation. Leur proximité géographique des parties impliquées dans un conflit les conduit à mieux comprendre le caractère spécifique d'un problème et elles sont mieux préparées à discerner des nuances capitales que nous pourrions simplement ne pas apercevoir. Elles se montrent aussi fort habiles à jeter les fondements d'une réconciliation plus profonde et durable.

C'est pourquoi la Pologne prend note des efforts entrepris par l'Organisation des États américains (OEA) pour résoudre la crise, et du suivi attentif de la situation par ses soins. Nous tenons à exprimer notre ferme soutien à l'action menée par l'OEA, et nous espérons qu'un dialogue inclusif et fructueux, avec la participation du Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants pour le Nicaragua, va bientôt s'engager. En même temps, nous sommes fort inquiets de constater que les parties se sont montrées jusqu'ici fort peu disposées ou aptes à participer à ce dialogue. Nous encourageons les parties en conflit à ouvrir un dialogue authentique, à coopérer avec l'OEA et à tirer parti de l'espace qu'elle leur offre. Si la volonté leur en manque, peut-être faudrait-il reconnaître la nécessité de faire appel à un médiateur externe de paix ou à un facilitateur de dialogue.

Nous avons une fois pour toutes renoncé à l'illusion que nous pouvions nous offrir le luxe de consacrer du temps aux débats ou délibérations. Étant donné l'enjeu de cette affaire – par exemple, les vies de nos amis nicaraguayens – il n'est simplement pas question de nous le permettre. C'est pourquoi nous invitons le Gouvernement nicaraguayen à ne pas voir dans notre débat d'aujourd'hui une tentative de stigmatiser le pays. À notre avis, cette séance ne vise en aucune manière à distribuer des blâmes ou à montrer du doigt, mais plutôt

à reconnaître la gravité du problème et à offrir une main secourable.

M.Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous félicite, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, pour assumer la présidence du Conseil de sécurité au mois de septembre, et elle exprime ses félicitations à nos collègues du Royaume-Uni pour avoir habilement dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Pour commencer, nous voudrions remercier les auteurs d'exposés. Nous souhaitons aussi la bienvenue au Ministre nicaraguayen des relations extérieures, Denis Moncada Colindres.

Le Kazakhstan suit de près la situation au Nicaragua. Nous reconnaissons le droit de réunion pacifique et nous condamnons tous les actes de violence et toutes les attaques contre des civils. Nous exprimons notre plus profonde sympathie et nos sincères condoléances aux familles des victimes.

Nous croyons fermement que le Gouvernement et le peuple nicaraguayens sauront surmonter la situation actuelle et trouver une solution aux problèmes afin de préserver la paix et la sécurité, dans le plein respect des libertés et droits fondamentaux. Cette solution doit être pacifique et démocratique et résider dans le cadre de la Constitution, notamment en promouvant le dialogue entre les figures politiques du pays. Nous croyons aussi que toutes les parties doivent s'abstenir d'actions violentes ou provocatrices.

Nous notons avec satisfaction que les tensions sont maintenant moins vives au Nicaragua et que la situation est en voie de normalisation. Nous applaudissons au lancement du dialogue national au Nicaragua, avec la médiation de l'Église catholique, qui est appelée à élaborer une formule permettant de résoudre les problèmes existants dans le souci de garantir le développement durable du pays.

Le Kazakhstan est un partisan résolu du principe de la diplomatie préventive, mais il est opposé à l'exercice d'une influence externe dans les affaires intérieures de pays indépendants sous ce prétexte. Le Kazakhstan est fermement attaché aux principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États.

La situation au Nicaragua ne constitue pas une menace à la paix et la sécurité internationales et ne devrait donc pas entrer dans le mandat du Conseil de sécurité. À ce stade, l'intervention de l'ONU devrait se

limiter à l'effort de médiation que représentent les bons offices du Secrétaire général.

Enfin, nous pensons qu'un engagement plus résolu et une coopération respectueuse des organisations régionales, notamment de l'Organisation des États américains, dans le but de régler la situation représenteraient un pas décisif vers la normalisation de la situation politique au Nicaragua.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous présente mes félicitations, Madame la Présidente, ainsi qu'aux États-Unis, pour assumer la présidence du Conseil de sécurité. Nous exprimons notre respect, notre gratitude et notre admiration au Royaume-Uni pour la manière dont il a présidé le Conseil le mois dernier.

Je tiens à remercier M. Gonzalo Koncke, de l'Organisation des États américains (OEA), et M. Felix Maradiaga pour leurs importants exposés devant le Conseil ce matin, et prends acte de la présence au Conseil, ce matin, du Ministre des relations extérieures étrangères Moncada Colindres.

Tant l'OEA que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont fait rapport sur le déroulement de la crise des droits de l'homme au Nicaragua. Il y a des centaines de tués. De troublants rapports signalent des violences ciblées, la persécution de manifestants pacifiques et de défenseurs des droits de l'homme, ainsi que des cas de torture et de violence sexuelle à l'encontre de détenus. Selon certains rapports, des éléments armés fidèles au Gouvernement – troupes de choc et foules ameutées – seraient utilisés, ce qui est particulièrement alarmant. La crise pourrait avoir des implications régionales et il faut y faire face dans un esprit de diplomatie préventive. Le rôle du Conseil de sécurité est avant tout d'appuyer ces efforts.

Nous exhortons le Gouvernement à relancer le dialogue national avec toutes les parties concernées, y compris l'opposition, la société civile et les défenseurs des droits de l'homme. La participation des femmes à ce dialogue est cruciale. C'est la seule façon d'assurer une solution pacifique à la crise actuelle.

Nous condamnons toute violence, y compris de la part des manifestants. Les autorités nicaraguayennes doivent agir conformément au droit international des droits de l'homme. Les manifestations pacifiques ne devraient jamais être entravées, et la violence contre ceux qui utilisent leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique ne peut jamais être justifiée.

Les organisations régionales et sous-régionales sont essentielles pour empêcher que les crises émergentes ne dégénèrent, comme chacun l'a dit aujourd'hui et comme l'illustrent les exposés. Nous félicitons et appuyons l'OEA pour son rôle dans la promotion d'une solution pacifique à la situation au Nicaragua. À cet égard, nous demandons au Gouvernement de collaborer pleinement avec l'OEA, ainsi qu'avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

L'ONU a également un rôle important à jouer en faveur d'une solution pacifique à la crise, notamment en appuyant les efforts régionaux et la diplomatie préventive. Nous regrettons l'expulsion de la mission du HCDH la semaine dernière et espérons qu'elle sera invitée à revenir sans délai. Nous saluons les efforts du Secrétaire général et l'encourageons à rester activement engagé sur cette question. L'Union européenne poursuivra son dialogue avec toutes les parties et soutiendra activement les efforts de la communauté internationale dans son ensemble.

La Suède entretient des relations amicales de longue date avec le Nicaragua. Nous sommes pleinement déterminés à aider le pays à trouver une solution pacifique à la crise actuelle. La reprise d'un dialogue national inclusif et constructif, la revitalisation de la démocratie, le rétablissement de l'état de droit, le respect des droits de l'homme et le réengagement avec la communauté internationale, y compris l'ONU et l'OEA, seront essentiels à cet égard.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Gonzalo Koncke, Chef de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, et M. Felix Maradiaga pour leurs exposés respectifs. Nous souhaitons également la bienvenue au Ministre des relations extérieures du Nicaragua, S. E. M. Denis Moncada Colindres.

Nous avons suivi l'évolution de la situation au Nicaragua. Comme nous ne sommes pas originaires de la région, nous ne prétendons pas avoir une connaissance de la situation en cours, ni être des experts en la matière, mais nous avons écouté très attentivement les différents points de vue qui ont été exprimés.

Nous maintenons que, lorsqu'il s'agit de questions liées à notre région et à l'Afrique dans son ensemble, les vues des pays concernés, ainsi que de la région et du continent, doivent être pleinement prises en compte. L'expérience a montré que l'engagement international dans toute situation, y compris celui de l'ONU, ne peut

être efficace et utile que s'il est soigneusement calibré sur les efforts régionaux et coordonné avec eux.

En ce qui concerne la situation au Nicaragua en particulier, nous n'avons rien vu qui nous convaincrat qu'elle constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. C'est sur cette base que le Conseil de sécurité doit intervenir, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Nous sommes préoccupés par la montée de la violence dans le pays, mais à ce stade, la situation demeure une question interne qui relève des Nicaraguayens et qui doit être réglée par un dialogue et des négociations véritables entre les acteurs politiques en vue de trouver une issue pacifique à cette crise. Nous apprécions et appuyons les efforts en cours dans ce sens.

Nous connaissons l'histoire de la région et les sensibilités entourant toute perception d'engagement extérieur à la région. C'est pourquoi il faut faire preuve de prudence dans la gestion de la situation au Nicaragua. Nous comprenons que certains membres pensent qu'il y a lieu de recourir à la diplomatie préventive. Il est en effet très important que tous les efforts possibles soient faits pour éviter que la situation ne dégénère. Nous savons que le meilleur moyen d'y parvenir est de faire discrètement appel à des services de bons offices. Sinon, il est possible qu'une telle action envoie un mauvais signal aux parties prenantes nicaraguayennes et compromette le processus de dialogue en cours.

Nous savons que l'aide du Secrétaire général a déjà été sollicitée, et nous notons qu'il est prêt à le faire. C'est, à notre avis, la meilleure façon d'aller de l'avant. Nous espérons que ce type d'engagement constructif se poursuivra en vue de désamorcer la tension politique et de trouver une solution pacifique à la crise.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter l'Ambassadrice Karen Pierce et la délégation britannique pour la compétence avec laquelle elles ont assuré la présidence du Conseil de sécurité au mois d'août, et vous adresser, Madame la Présidente, à vous et à votre délégation nos vœux de succès pendant votre présidence, et vous assurer que la délégation équato-guinéenne vous apportera tout l'appui dont vous aurez besoin.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à la présente séance à S. E. M. Denis Moncada Colindres, Ministre des relations extérieures du Nicaragua. Je remercie le Directeur de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, M. Gonzalo Koncke, et le représentant de la société civile, M. Felix

Maradiaga, pour leurs exposés très complets, qui ont fourni une description détaillée et opportune de la situation au Nicaragua.

Au cours de la dernière décennie, nous avons été témoins de nombreuses situations qui ont fait des morts et des blessés et causé d'autres atrocités à la suite de guerres civiles et d'actes de terrorisme qui ont concrétisé les effets dévastateurs des armes dont de nombreuses régions du monde ont été victimes.

Conformément à la Charte des Nations Unies, nous, États Membres, confions au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et convenons que, dans l'exercice des fonctions qui lui incombent en vertu de cette responsabilité, le Conseil agira en son nom, tâche qu'il continue, malgré toutes les difficultés, à accomplir avec détermination.

Compte tenu des menaces qui continuent de peser sur la paix et la sécurité internationales, l'action du Conseil de sécurité, bien que notable à de nombreux égards, doit être sensiblement améliorée, compte tenu de ce qui est énoncé au Chapitre VIII de la Charte, qui définit les mécanismes et les moyens nécessaires à une interaction entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales et sous-régionales afin de renforcer la prévention et la gestion des conflits et leur règlement pacifique. Notre gouvernement reconnaît et apprécie grandement la préoccupation du Conseil de sécurité et des organes régionaux et sous-régionaux face à toute menace à la paix et à la sécurité internationales.

Dans le cas particulier du Nicaragua, notre gouvernement exprime sa vive préoccupation face à la crise politique qui a commencé dans ce pays en avril de cette année, en raison des révoltes populaires qui ont eu lieu dans plusieurs villes du pays, menées par des étudiants soutenus par des travailleurs, des professionnels et des hommes d'affaires, qui ont fait plus d'une centaine de morts et de nombreux blessés, affectant considérablement la situation socioéconomique du pays, comme l'ont montré les exposés que nous venons d'entendre.

Le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale reconnaît le droit des citoyens de manifester, tel que reconnu par le système juridique nicaraguayen lui-même. Les manifestations doivent être l'expression pacifique du peuple et doivent être réglementées par la loi, tant dans leur organisation que dans leur

déroulement et leur conclusion, tout en respectant les droits des personnes qui ne les soutiennent pas.

Nous sommes convaincus que tout différend doit être réglé par la recherche permanente d'une solution pacifique par la voie de la consultation et du dialogue, toujours dans le respect des principes du droit international et dans le respect absolu des droits de l'homme. C'est pourquoi nous exhortons les parties à poursuivre le dialogue national et à rechercher à cette fin l'appui d'organisations internationales pour qu'elles interviennent en tant que médiateurs.

Ainsi, nous concluons cette intervention en encourageant, d'une part, la communauté internationale, en particulier l'Organisation des États américains et l'Église catholique, à continuer de jouer un rôle constructif de médiation afin de créer des conditions extérieures nécessaires pour faciliter les consultations, la concertation et le dialogue et aider les parties à trouver une solution négociée à cette situation pour éviter sa détérioration, et, d'autre part, le Gouvernement nicaraguayen à s'ouvrir à la communauté internationale et à promouvoir les mécanismes nécessaires qui contribuent au règlement de la grave crise politique que traverse le Nicaragua. C'est dans ce contexte, nous en sommes convaincus, qu'il sera possible de traiter la situation au Nicaragua, et non en l'inscrivant au programme de travail du Conseil de sécurité.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, permettez-moi, Madame la Présidente, de me joindre aux expressions de gratitude et de félicitations adressées à l'Ambassadrice Pierce et à son équipe pour leur présidence des travaux du Conseil de sécurité le mois dernier, et de vous souhaiter, à vous-même ainsi qu'à votre délégation, plein succès durant ce mois.

C'est également pour moi un privilège que de souhaiter à mon tour la bienvenue à S. E. M. Denis Moncada Colindres, Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, un pays frère. Je tiens aussi à saluer quelqu'un que je considère comme un ami personnel, M. Gonzalo Koncke, Directeur de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains.

Nous prenons la parole pour réaffirmer que nous sommes opposés à la tenue de la séance de ce jour au Conseil de sécurité. Cet organe a vocation à traiter des questions liées aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, or le Nicaragua ne constitue

une menace ni pour la région ni pour le monde. Les membres du Conseil de sécurité, et en particulier ses membres permanents, ont la responsabilité d'éviter l'instrumentalisation politique ou idéologique de cet organe. C'est pourquoi nous estimons qu'il est absurde que, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales », on prétende appeler notre attention sur la situation intérieure d'un État Membre de l'Organisation.

De même, la Bolivie considère que l'Article 34 de la Charte des Nations Unies, invoqué pour justifier l'examen de la situation au Nicaragua aujourd'hui, ne s'applique pas, car il ne s'agit pas ici d'enquêter sur un différend ou une situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend dont la prolongation pourrait menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, puisque, en réalité, la situation au Nicaragua est relativement calme.

Dans le même ordre d'idées, conformément à l'Article 54 de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité doit, en tout temps, être tenu pleinement au courant de toute action entreprise ou envisagée, en vertu d'accords régionaux ou par des organismes régionaux, pour le maintien – encore une fois – de la paix et de la sécurité internationales.

Aucune de ces conditions n'est remplie au regard de la situation au Nicaragua.

Rappelons les événements : les mobilisations au Nicaragua ont eu lieu en avril et mai derniers. L'État nicaraguayen a usé des mécanismes constitutionnels et légaux nationaux pour ramener la paix dans le pays et a appelé à un dialogue national, avec la médiation de l'Église catholique, tout cela dans le but principal de restaurer le calme au Nicaragua et d'identifier les promoteurs et acteurs de la violence afin de les remettre à la justice.

Nous connaissons tous le regrettable bilan de ces événements : des centaines de morts et de blessés. Nous sommes convaincus que, conjointement aux efforts déployés par les institutions démocratiques nicaraguayennes, les responsables seront dûment identifiés, poursuivis en justice et sanctionnés avec la plus grande rigueur juridique.

La Bolivie s'est opposée à la tenue de la présente séance en se fondant sur la Charte des Nations Unies, qui établit clairement le principe de non-ingérence dans

les affaires intérieures des États Membres. Nous nous opposons également à ce que les points de l'ordre du jour dont le but légitime est d'appuyer les mécanismes de coopération avec les organisations sous-régionales soient manipulés pour, en définitive, n'être plus qu'un fourre-tout.

Nous sommes contre la manipulation de la stratégie de diplomatie préventive du Secrétaire général, car, loin d'aider à apaiser une situation de crise, cette manipulation contribue à son aggravation, en tentant de mettre sur le banc des accusés un État Membre de l'ONU et en donnant la parole à des personnes qui ne représentent qu'un des points de vue du conflit. Cette attitude affaiblit le multilatéralisme, affaiblit les dynamiques de la diplomatie préventive, éloigne encore davantage les possibilités d'un dialogue entre les parties et viole les principes d'égalité entre les États et de respect de leur souveraineté.

Qu'il me soit permis de ne pas être d'accord avec l'Ambassadrice du Royaume-Uni lorsqu'elle a évoqué l'histoire. L'histoire est très importante, parce que c'est elle qui nous permet non seulement de replacer les événements dans leur contexte, mais également de tirer d'innombrables enseignements pertinents. Malheureusement, l'histoire du Nicaragua est une histoire marquée depuis près de deux siècles par une obsession interventionniste des États-Unis. Il convient de rappeler l'incursion insensée du mercenaire William Walker, qui, appuyé par des hommes d'affaires et des personnalités politiques des États-Unis, a mené une invasion militaire du Nicaragua, avant de s'autoproclamer Président du Nicaragua en 1856. Cette invasion mercenaire a été suivie par une invasion militaire lorsque, en 1912, les Marines des États-Unis ont envahi le Nicaragua, dont ils ne sont pas retirés qu'en 1933, quand la rébellion d'Augusto César Sandino est parvenue à les expulser du territoire. Par la suite, ils ont porté au pouvoir la garde nationale, dirigée par Anastasio Somoza, lequel a gouverné le Nicaragua dans son intérêt propre et celui de sa famille durant plus de 40 années, avec l'appui total – et ce fut l'une des dictatures les plus cruelles qu'ait connues l'Amérique latine –, avec l'appui total, donc, financier, économique et militaire des États-Unis. Lorsque, en 1979, le Front sandiniste de libération nationale a finalement réussi à renverser la dictature de Somoza, les États-Unis sont de nouveau intervenus, en armant et soutenant les contras, et en sabotant l'économie nicaraguayenne jusqu'à ce qu'elle soit quasiment détruite.

Voilà pourquoi l'histoire est importante.

On peut dire qu'il n'y a pas un seul moment de l'histoire du Nicaragua qui ne soit marqué du sceau de l'intervention, des abus, de l'ingérence et ou de la menace. De fait, en 1986, comme le représentant de la Fédération de Russie l'a très justement rappelé, la Cour internationale de Justice, un organe principal de notre système, a arrêté que les États-Unis,

« en entraînant, armant, équipant, finançant et approvisionnant les forces contras, [...] ont, à l'encontre de la République du Nicaragua, violé l'obligation que leur impose le droit international coutumier de ne pas intervenir dans les affaires d'un autre État ».

Il me semble que le gros éléphant dont personne ne parle dans cette salle tient à l'interventionnisme, à l'ingérence et au financement des groupes d'opposition. Le véritable intérêt n'est pas de défendre la démocratie, car si c'était le cas, l'on n'appliquerait pas deux poids, deux mesures, et l'on ne tiendrait pas un discours de défense de la démocratie d'un côté, alors de l'autre l'on finance des coups d'État et déstabilise des gouvernements démocratiquement élus.

Le véritable intérêt n'est pas de défendre les droits de l'homme, car si c'était le cas, les États qui disent défendre les droits de l'homme signeraient toutes les conventions internationales de notre système qui visent à protéger, défendre et promouvoir les droits de l'homme. Si les droits de l'homme étaient la véritable raison, alors les États-Unis n'auraient pas abandonné le Conseil des droits de l'homme, qui est l'une des réalisations majeures de notre système. Si la question des droits de l'homme était la véritable raison, alors ils n'encourageraient pas, par exemple, l'utilisation de la torture ou encore l'incarcération des demandeurs d'asile, laquelle a entraîné la séparation inhumaine de parents et de leurs enfants.

Nombreux sont les exemples de l'interventionnisme dans l'histoire récente. Nous avons vu ce qui s'est passé dans des régions comme le Moyen-Orient, comme nous l'avons dit à maintes reprises. Au cours de ce siècle, ces politiques ont donné lieu aux pires situations en Libye, en Syrie et en Iraq. Quel est le véritable intérêt? Le véritable intérêt est de créer des situations d'instabilité et de les exploiter pour mettre en œuvre des politiques de changement de régime et contrôler les ressources naturelles. Tel est l'objectif fondamental.

Nous avons suivi avec attention l'exposé du Directeur de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, et nous partageons son opinion sur plusieurs questions, notamment le fait que ce n'est pas seulement le Nicaragua mais tous les pays de notre région et du monde qui ont besoin de démocratie, de justice, de vérité et de paix. J'ajouterais à cela qu'en plus de la démocratie, de la justice, de la vérité et de la paix, il est absolument essentiel que les États soient libres de toute ingérence et de tout interventionnisme. Combien de millions de dollars ont-ils été affectés au financement des groupes d'opposition au Nicaragua? D'où proviennent ces millions de dollars qui financent l'instabilité dans des pays comme le Nicaragua? Puisque nous parlons du système multilatéral, il ne faut pas oublier l'application de sanctions unilatérales, qui constituent des violations du droit international.

Si la communauté internationale veut vraiment aider le Nicaragua à résoudre ses problèmes, elle doit le faire dans le cadre des dispositions de la Charte des Nations Unies. Elle doit respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Nicaragua, tout en condamnant toute ingérence, tout interventionnisme et toute politique de changement de régime. La réponse aux problèmes du Nicaragua doit être apportée par les Nicaraguayens eux-mêmes dans le cadre de l'état de droit.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité en septembre. Je remercie également le Royaume-Uni pour le travail qu'il a accompli pendant sa présidence du Conseil en août.

La Chine a toujours appelé au respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale des pays, ainsi qu'au respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. La Chine estime que la situation au Nicaragua ne constitue pas une menace pour la paix et la sécurité internationales et que le Conseil de sécurité ne doit pas intervenir à cet égard.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Il y a un mois, alors que je me trouvais sur le pont international Simón Bolívar qui relie le Venezuela à la Colombie, j'ai vu une file interminable de personnes désespérées qui essayaient de fuir la tyrannie. Le

symbole paradoxal et tragique que représente ce pont est évident pour nous tous. Le pont international Simón Bolívar, qui porte le nom d'un grand libérateur, est aujourd'hui la voie d'évasion d'un peuple affamé et emprisonné par un dictateur.

Cependant, les milliers de Vénézuéliens qui traversent chaque jour le pont international Simón Bolívar peuvent aussi nous apprendre quelque chose. Les droits fondamentaux sont bafoués lorsqu'on détruit la capacité d'un homme à nourrir sa famille. Les droits de l'homme sont bafoués lorsqu'une femme n'a plus voix au chapitre pour déterminer son propre avenir. Et quand les droits de l'homme sont bafoués, la violence et l'instabilité qui s'ensuivent se propagent au-delà des frontières. Une crise nationale se transforme en une crise régionale, voire une crise mondiale. Ce processus est déjà bien avancé au Venezuela. À ceux qui disent qu'il s'agit purement d'affaires intérieures vénézuéliennes, je dis ceci : « Dites-le au peuple colombien. Dites-le au peuple péruvien. Dites-le au peuple brésilien. Et dites-le au peuple équatorien ». Cela fait bien longtemps que le narco-État du Venezuela n'est plus exclusivement un problème de sécurité vénézuélien.

Et maintenant, nous assistons au début de ce cycle désastreux au Nicaragua. La propagation de la tyrannie suit un schéma prévisible. Les médias et les partis d'opposition sont réduits au silence. La corruption étouffe dans l'œuf les perspectives économiques. Les institutions sur lesquelles les populations comptent en dehors de l'État, comme les universités, les syndicats et l'église, sont attaquées et diabolisées. Le régime envoie ses militants pour enlever, torturer et exécuter les dissidents. Le dictateur se cache derrière ces forces qui terrorisent et surveillent leurs voisins – tout cela sur l'ordre et au nom du régime. Et quand les gens se mobilisent pour protester, comme on pouvait s'y attendre, ils font face à plus de violence, d'emprisonnements et de massacres. Puis l'exode commence.

Tout cela s'est déjà produit au Venezuela. Tout cela se produit actuellement au Nicaragua. Daniel Ortega a adopté la tactique des dictateurs qu'il prétendait combattre à une époque. Cela ne doit pas nous surprendre. Daniel Ortega et Nicolás Maduro sont faits sur le même moule corrompu. Ils sont tous les deux des adeptes de la même idéologie qui a échoué, et sont tous les deux des dictateurs qui vivent dans la peur de leur propre peuple. Le régime d'Ortega contrôle depuis longtemps les médias en veillant à ce que les stations de radio et de télévision soient aux mains de membres de sa famille,

de ses amis et de ses alliés corrompus. Ortega a interdit les partis d'opposition et a usé de procédés malhonnêtes pour amender la Constitution nicaraguayenne afin de pouvoir bénéficier de trois mandats consécutifs de cinq ans, et il a nommé son épouse Vice-Présidente pour continuer à détenir le pouvoir et à contrôler le Nicaragua quand il quittera ses fonctions.

D'une manière typique aux dictateurs, Ortega essaie de détruire l'institution la plus respectée qui défend légitimement le peuple nicaraguayen – l'Église catholique. Des membres du clergé ont été attaqués. Des organisations caritatives catholiques ont été pillées. Des églises ont été profanées. Aujourd'hui, en dictateur typique, il s'accroche aussi au pouvoir en tuant, en détenant et en brutalisant tous ceux qui osent s'opposer à lui. Selon l'Association nicaraguayenne des droits de l'homme, plus de 448 personnes ont été tuées et plus de 2 000 ont été blessées.

Comme on pouvait s'y attendre, le régime d'Ortega a déployé les forces qui lui sont alliées et monté les citoyens les uns contre les autres. Des centaines d'opposants au régime ont été kidnappés, dont six responsables du mouvement étudiant qui ont participé au dialogue national qui ont été enlevés hier. Des centaines d'autres personnes ont disparu et pas plus tard que la semaine dernière, il a expulsé la délégation des Nations Unies chargée des droits de l'homme. Tous les étudiants détenus et les autres prisonniers politiques doivent être libérés immédiatement.

Cela a eu pour conséquence le début de l'exode de Nicaraguayens désespérés qui quittent leur patrie. Plus de 25 000 Nicaraguayens ont émigré au Costa Rica depuis le début de la crise. Le Honduras, le Panama et le Mexique ont aussi accueilli des migrants et des demandeurs d'asile nicaraguayens.

Avec chaque jour qui passe, le Nicaragua continue d'avancer sur une voie que nous ne connaissons que trop bien. C'est la voie que la Syrie a empruntée. C'est la voie que le Venezuela a empruntée. Le Conseil de sécurité ne doit pas et ne peut pas assister en spectateur alors que le Nicaragua poursuit son déclin pour devenir un État défaillant, corrompu et dictatorial, car nous savons où mène cette voie. L'exode des Syriens a donné lieu à des millions de réfugiés, semant l'instabilité au Moyen-Orient et en Europe. L'exode des Vénézuéliens est devenu le déplacement le plus important de populations de l'histoire de l'Amérique latine. Un exode des Nicaraguayens donnerait lieu à une situation que les voisins du Nicaragua ne pourraient pas maîtriser et

créerait une vague de migrants et de demandeurs d'asile en Amérique centrale.

Aujourd'hui, les États-Unis sont solidaires du peuple nicaraguayen, non seulement parce que nous croyons aux droits de l'homme fondamentaux et osons espérer qu'ils seront respectés, mais également parce que notre avenir est lié à celui de nos voisins dans les Amériques. Leur prospérité est notre prospérité, et leur sécurité est notre sécurité. Lors de ma visite en Colombie, j'ai rencontré des familles vénézuéliennes qui, chaque jour, marchaient trois heures sous une chaleur torride pour traverser le pont international Simón Bolívar pour un simple repas, leur seul repas de la journée.

Les familles nicaraguayennes ne sont pas encore aussi désespérées, mais nous savons ce qui les attend si rien ne change. Il est encore possible d'empêcher l'histoire de se répéter. Il est encore possible d'empêcher la tyrannie de menacer la paix et la sécurité. Le peuple nicaraguayen exige d'avoir voix au chapitre en ce qui concerne son avenir. Il appelle à la libération des manifestants arbitrairement emprisonnés. Il appelle à la fin de la dictature. Il appelle à sa propre liberté.

Le 18 juillet, l'Organisation des États américains (OEA) a adopté à une écrasante majorité une résolution désignant le Gouvernement nicaraguayen comme responsable des atteintes aux droits de l'homme en cours, et a depuis créé un groupe de travail pour examiner la situation au Nicaragua. L'OEA a fait preuve de beaucoup d'autorité en prenant des mesures pour répondre aux événements tragiques au Nicaragua. Les États-Unis appuient pleinement les efforts déployés par l'OEA.

Pour le bien du peuple nicaraguayen, dans l'intérêt de la sécurité de la région et pour le respect des droits de l'homme que nous devons défendre, je félicite le Conseil de sécurité d'avoir joint sa voix puissante à celles appelant à la fin de la tyrannie au Nicaragua.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures du Nicaragua.

M. Moncada Colindres (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Au Nicaragua, nous sommes des amoureux de la paix, nous renforçons la sécurité et nous promouvons et défendons les droits de l'homme de façon intégrale. Le Gouvernement et le peuple nicaraguayens défendent les principes d'indépendance, de souveraineté

et d'autodétermination des peuples, tels qu'énoncés dans la Charte des Nations Unies. Par conséquent, nous demandons et exigeons la cessation de toute politique d'ingérence qui viole le droit international. Il y a consensus au sein du Conseil de sécurité sur le fait que le Nicaragua ne représente pas une menace pour la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, son inscription à l'ordre du jour de la présente séance constitue une ingérence manifeste dans les affaires intérieures du Nicaragua et une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

La réalité, telle qu'elle est reconnue par la communauté internationale, y compris par les organismes et institutions des Nations Unies, c'est que notre pays a été un facteur de stabilité, de paix et de sécurité régionale, avec d'importants indicateurs positifs en matière de développement économique, politique et social, de réduction de la pauvreté, d'égalité des sexes et de sécurité des citoyens, en étant un exemple et un mur de soutènement dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, le terrorisme et le trafic de stupéfiants dans la région.

En ce qui concerne la croissance économique, selon les chiffres de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ces dernières années, le Nicaragua a connu une croissance économique soutenue de 5,2% en moyenne, qui lui a permis de quasiment doubler son produit intérieur brut. L'une des réalisations les plus importantes du Nicaragua est la réduction soutenue de la pauvreté. La pauvreté générale et l'extrême pauvreté au niveau national ont été réduites de moitié ces dernières années, comme l'ont reconnu divers organismes internationaux.

Le Nicaragua est un État partie aux pactes et conventions relatifs aux droits de l'homme et un pays qui respecte ses engagements. Le Conseil n'est pas l'organe compétent pour traiter cette question. Les droits de l'homme doivent être traités dans le cadre d'un dialogue constructif, pas conflictuel, non politisé et fondé sur les principes d'universalité, d'impartialité, d'objectivité et de non-sélectivité. Notre peuple a défendu et continue de défendre la paix, la stabilité, la sécurité et le progrès que nous construisons.

Le peuple nicaraguayen a le droit de vivre et d'avancer en paix. Il a le droit de continuer de progresser dans l'élimination de la pauvreté et de poursuivre dans la souveraineté et dans la dignité la lutte pour le développement durable et le bien-être de

notre population, sans exclusion d'aucune sorte, afin d'atteindre les objectifs de développement durable contenus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Notre peuple et notre gouvernement réaffirment leur profond attachement à la paix et, par conséquent, encouragent un dialogue véritable entre les Nicaraguayens. C'est là le chemin, c'est là la voie à suivre; et c'est là le dialogue le plus efficace qui puisse exister – le dialogue du peuple avec le peuple, de la famille avec la famille. C'est par le dialogue que les Nicaraguayens ont construit la paix, la stabilité et le progrès dans leur pays et qu'ils continueront de les garantir.

Nous remercions les membres du Conseil de sécurité et les pays frères qui ont reconnu que le Nicaragua n'est pas une menace à la paix et à la sécurité internationales, et qu'il ne mérite pas d'être inscrit à l'ordre du jour du Conseil. Cette solidarité exprimée est conforme à la réalité de notre pays et aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Nous rappelons que les États-Unis ont été condamnés par la Cour internationale de Justice à La Haye en 1986 pour leurs activités militaires, paramilitaires et terroristes contre le Nicaragua. Le peuple nicaraguayen et la communauté internationale attendent que les États-Unis d'Amérique respectent la sentence de la Cour, indemnisent le Nicaragua et cessent toute forme d'agression et d'ingérence, respectant ainsi les droits fondamentaux de tout un peuple, le peuple nicaraguayen.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Costa Rica.

M. Carazo Zeledón (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Le Costa Rica remercie la présidence du Conseil d'avoir convoqué la présente séance sur la situation au Nicaragua, que nous jugeons appropriée, opportune et nécessaire. Le rapport intitulé « Violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits dans le contexte des manifestations au Nicaragua », publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, constate qu'il existe au Nicaragua une « érosion systématique des droits de l'homme ». La présente séance doit être l'occasion de trouver des moyens de garantir le strict respect des droits de l'homme au Nicaragua afin de maintenir la paix sociale et d'assurer une stabilité durable dans la région.

Nous avons écouté attentivement les rapports présentés par le Directeur de cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, M. Gonzalo Koncke, et par M. Félix Maradiaga, à qui nous exprimons notre gratitude. Nous avons prêté une vive attention à la déclaration du Ministre nicaraguayen des relations extérieures, M. Denis Moncada Colindres.

La situation dans le pays frère, au nord, constitue une question prioritaire pour le peuple nicaraguayen et pour le Costa Rica, car tout ce qui se passe dans cette petite zone géographique interdépendante a un impact direct ou indirect sur nous-mêmes et aussi sur toute la région d'Amérique centrale. Le Costa Rica ne peut être et ne sera pas indifférent aux souffrances et à l'incertitude de ceux que nous considérons comme nos frères. Le Costa Rica n'a jamais cessé d'exprimer sa préoccupation devant la dégradation de l'état de droit et du respect des droits de l'homme au Nicaragua. Depuis le mois d'avril, quand le conflit a commencé, nous avons exprimé notre consternation devant l'escalade de la violence et de la répression qui, selon le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, a déjà coûté des centaines de vies et s'est accompagnée d'une regrettable vague de violations graves des droits de l'homme, menaçant ainsi la sûreté et la sécurité de milliers de Nicaraguayens.

Comme nous l'avons affirmé et comme le rapport le reflète, nous considérons inacceptables les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, le barrage à l'accès aux soins médicaux, la généralisation des détentions arbitraires ou illégales, les mauvais traitements et les cas de torture ou de violence sexuelle dans les centres de détention. Tout cela a conduit à l'érosion systématique des droits de l'homme du peuple nicaraguayen, ainsi qu'à une répression sélective et à l'intimidation des manifestants et de leurs familles, des étudiants, des journalistes, des dirigeants sociaux, des défenseurs des droits de l'homme, des médiateurs, entre autres. Il est nécessaire de rappeler que, selon le droit international, chaque pays a la responsabilité première de garantir la sécurité et la protection de ses habitants et que, s'il y manque, la communauté internationale doit protéger les droits de l'homme de sa population.

Depuis plusieurs mois, nous avons assisté aux graves répercussions de la crise sur les plans social et économique et sur la migration, qui ne se sont pas limitées au Nicaragua mais en ont dépassé les frontières. L'aggravation de la crise politique, sociale et économique au Nicaragua, la répression et la violation des libertés fondamentales et des droits de l'homme

par les autorités pourraient entraîner une escalade illimitée de cette crise, avec un impact direct sur la stabilité et le développement en Amérique centrale. Depuis les premières manifestations d'étudiants, qui furent réprimées avec violence, le Costa Rica a enregistré une augmentation notable du nombre de demandes d'asile et des flux migratoires en provenance du Nicaragua. Le nombre de migrants nicaraguayens a très sensiblement augmenté, surtout parmi les groupes de population vulnérables à la recherche de la sécurité et de meilleures perspectives. Ceci est prouvé par le nombre de demandes d'asile que nous avons reçues, qui est passé de quatre en janvier dernier à 4 074 rien qu'en août. Au total, durant les huit premiers mois de l'année, nous avons reçu plus de 12 830 demandes d'asile de la part de citoyens nicaraguayens.

En tant que pays de destination et de transit respectueux des droits de l'homme, le Costa Rica a toujours eu pour priorité la protection, le respect, la dignité et la sécurité des personnes. Afin d'atteindre ces objectifs, les institutions du Costa Rica ont toujours répondu de manière responsable et ordonnée, cela aussi dans le présent cas, en respectant les normes nationales et internationales. De même, depuis le début, nous avons étroitement collaboré avec les organisations internationales et les organismes compétents de l'ONU, comme le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, entre autres, avec lesquels nous maintenons des liens étroits et dont nous avons reçu un appui considérable.

Notre pays tient à réaffirmer sa conviction que la voie d'un dialogue engagé et effectif doit apporter la solution du conflit politique qui affecte le peuple nicaraguayen, avec lequel nous partageons des liens historiques de voisinage, proximité et fraternité. Nous exhortons le Gouvernement nicaraguayen à rétablir les conditions voulues pour rendre possible le dialogue entre toutes les parties. Étant données les circonstances, le Costa Rica ne peut garder le silence. Nous continuerons d'élever la voix pour la défense d'une population exposée à des actions arbitraires, qui reviennent à violer les obligations stipulées dans différents pactes relatifs aux droits de l'homme. Le Costa Rica insiste pour que le Gouvernement nicaraguayen et la communauté internationale réagissent sans délai à une situation grave et intolérable.

Le Costa Rica réaffirme son soutien et son attachement aux interventions promues par

l'Organisation des États américains (OEA), qui sont aujourd'hui portées à la connaissance du Conseil. Notre pays se félicite en particulier de l'adoption de la résolution CP/RES/1108 du Conseil permanent de l'Organisation des États américains, par laquelle elle décide de

« renouveler sa vigoureuse condamnation des actes de violence, de répression, des violations et atteintes portées aux droits de l'homme, y compris celles commises par la police, les groupes parallèles et d'autres agents, à l'encontre du peuple nicaraguayen, et sa grave préoccupation à leur sujet ».

Nous faisons écho à la demande du Conseil permanent à la Commission interaméricaine des droits de l'homme, au Département de coopération et d'observation des élections, au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au Secrétaire général de l'OEA et à l'Union européenne pour qu'ils prennent des mesures aux fins d'apaiser la crise au Nicaragua. Nous demandons à la communauté internationale et au Conseil de sécurité d'exhorter le Gouvernement nicaraguayen à mettre immédiatement fin au recours disproportionné à la force et à appliquer toutes les recommandations de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme relatives à la situation actuelle au Nicaragua, ainsi qu'à reprendre sérieusement le dialogue, basé sur le respect, l'engagement et la confiance, qui est l'unique voie vers une solution consensuelle entre les Nicaraguayens et pour les Nicaraguayens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Suárez Moreno (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela a demandé à participer à cet exposé du Conseil de sécurité, en tant que membre responsable de la communauté internationale, avec la ferme volonté de maintenir la région de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, comme convenu par les chefs d'État et de gouvernement dans le cadre de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes en 2014.

Je voudrais tout d'abord évoquer les procédures et, dans cet ordre, exprimer notre rejet de l'utilisation abusive de questions déjà inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, comme celle qui est utilisée

aujourd'hui pour imposer l'examen des situations internes de pays souverains. Cela constitue une violation flagrante des mandats de cet organe et de la Charte des Nations Unies elle-même, tout en créant un dangereux précédent et en confirmant, une fois encore, le caractère arbitraire de la présente présidence. À cet égard, le Venezuela rejette également le fait que le Conseil de sécurité continue de s'arroger le droit d'examiner certaines questions, en particulier lorsqu'il traite d'une question comme celle dont il est saisi aujourd'hui, qui ne constitue en aucune façon une menace pour la paix et la sécurité régionales et encore moins internationales, et c'est pourquoi nous soulignons que la situation au Nicaragua ne relève pas de son mandat, conformément aux pouvoirs que lui confère clairement la Charte des Nations Unies.

Le Venezuela se félicite de la situation de paix sociale et de stabilité dont jouit aujourd'hui le peuple frère du Nicaragua, après avoir été victime pendant près de quatre mois d'une vague de violences terroristes, encouragées, organisées et financées par des facteurs extérieurs en vue de renverser le Gouvernement légitime, constitutionnel et démocratique de ce pays. Toutefois, nous avertissons que l'agression extérieure se poursuit, notamment par le biais des initiatives interventionnistes que l'Organisation des États américains (OEA) entend imposer, ce qui, comme l'indique la loi budgétaire du Département d'État des États-Unis d'Amérique pour l'exercice 2018 en cours, répond aux intérêts stratégiques du pays. C'est pourquoi le porte-parole de cette organisation qui a pris la parole aujourd'hui ne fait que défendre ces intérêts, ce qui illustre une fois de plus la violation flagrante du principe de souveraineté et du droit à l'autodétermination des peuples, consacré dans la Charte fondatrice de l'ONU, et qui semble être un obstacle au désir de domination impériale des différentes administrations des États-Unis.

Nous insistons, comme nous l'avons toujours fait, pour que les règles du droit international soient respectées. Les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être respectés. Il faut promouvoir le règlement pacifique des conflits et préserver le multilatéralisme. L'unilatéralisme est contraire à la préservation et à la consolidation de la paix, auxquelles les signataires de cette Charte se sont engagés. Le peuple nicaraguayen dispose de la sagesse et des outils nécessaires, dans le cadre de sa Constitution nationale, pour résoudre sans ingérence d'aucune sorte ses affaires intérieures et décider souverainement de son avenir.

Le traitement réservé au Nicaragua est très similaire à celui infligé au Venezuela. Voyons quelques faits :

Est-il vrai ou non que les responsables américains menacent les États membres de l'OEA pour qu'ils votent contre le Venezuela et le Nicaragua dans ce forum régional? Est-il vrai ou non qu'en juillet 2017, le Secrétaire d'État Pompeo, alors Directeur de la Central Intelligence Agency (CIA) des États-Unis, a dit travailler avec les Gouvernements colombien et mexicain en vue d'assurer une transition au Venezuela? Est-il vrai ou non qu'en août 2017, l'ancien Secrétaire d'État Rex Tillerson a déclaré qu'il créait les conditions d'un changement de gouvernement au Venezuela, qu'en août 2017, le Président Donald Trump a menacé le Venezuela d'une intervention militaire et qu'en août 2017, le Secrétaire au Trésor Steven Mnuchin a déclaré que le Gouvernement des États-Unis faisait tout son possible sur le plan économique pour nuire au Venezuela?

Est-il vrai ou non qu'en février 2018, l'ancien Secrétaire d'État Rex Tillerson a ouvertement appelé à un soulèvement militaire au Venezuela? Est-il vrai ou non que vous-même, Madame l'Ambassadrice, avez dit que le moment était venu, en mai 2018, pour le Président Maduro de partir, ce que vous avez répété en août dernier à la frontière entre la Colombie et le Venezuela? Est-il vrai ou non que, en juin 2018 au Brésil, le Vice-Président Mike Pence a déclaré que le moment était venu de prendre des mesures supplémentaires plus fermes pour isoler le Venezuela? Est-il vrai ou non qu'en juillet 2018, l'Agence des États-Unis pour le développement international a reconnu que l'ambassade des États-Unis à Caracas avait encouragé l'opposition vénézuélienne? Est-il vrai ou non qu'en août 2018, la porte-parole de la Maison-Blanche avait menacé le Venezuela, disant que toutes les options étaient sur la table, qu'en août 2018, le sénateur Marco Rubio avait déclaré après une réunion avec John Bolton, Conseiller à la sécurité nationale, que le moment était venu pour une intervention militaire au Venezuela?

Est-il vrai ou non qu'en septembre 2018, le représentant des États-Unis auprès de l'OEA a menacé le Président Nicolás Maduro s'il assistait au débat de haut niveau que cette organisation tiendra dans quelques semaines? Cela s'est passé la fin de la semaine dernière. Est-il vrai ou non qu'en septembre 2018, le représentant des États-Unis d'Amérique auprès de l'OEA a préconisé une opération militaire du Brésil, du Chili, de la Colombie et du Pérou contre le Venezuela, laissant entendre que

les causes pourraient en être un affrontement militaire au niveau de la frontière du Brésil et de la Colombie avec le Venezuela? Est-il vrai ou non qu'en septembre 2018, le représentant des États-Unis auprès de l'OEA a qualifié de corrompus les pays des Caraïbes qui n'ont pas adhéré au plan d'agression des États-Unis contre le Venezuela?

Nous demandons donc aux honorables membres du Conseil de sécurité qui est l'agresseur : le Nicaragua? Le Venezuela? Nous parlons ici de faits attestés et non de fausses informations, comme il plaît à cette administration de qualifier des preuves avérées. Le Venezuela rejette encore une fois l'instrumentalisation du Conseil de sécurité par certains pays qui, prétextant de raisons humanitaires, mettent en avant leurs politiques de changement de gouvernements qui a tant

fait souffrir les peuples d'Afrique et du Moyen-Orient, provoquant des crises humanitaires sans précédent qui nourrissent la xénophobie dans des pays qui, hier encore, applaudissaient les invasions par les pays occidentaux de l'Iraq et de la Lybie pour des raisons probablement fausses. Que le Conseil ne se laisse pas entraîner dans le borbier de l'histoire par une des administrations les plus obscurantistes de notre époque.

Enfin, comme l'Ambassadrice Nikki Haley a fait référence au Libérateur Simón Bolívar, je voudrais simplement lui rappeler qu'en 1829, celui-ci avait déclaré que les États-Unis semblent destinés par la Providence à infliger la misère à l'Amérique au nom de la liberté. L'histoire lui a donné raison.

La séance est levée à 12 h 20.